

NATIONALE D'ELEVAGE



Dimanche 7 Juin 2026
ALLONS (47)

PRESENTATION DU CLUB

Historique

Sur initiative de plusieurs veneurs et de passionnés de chiens, le club a été créé le 28 janvier 1978 sous la dénomination « Club de l'Anglo-Français moyen ».

Le but était de proposer à la Société Centrale Canine, un standard de chien définissant les différents critères et notamment la taille pour laquelle une clause temporelle avait été précisée pour permettre de rentrer progressivement dans la norme définie (50 à 55 cm avec une tolérance de 3 cm en plus).

Le D^r DUCELLIER et le D^r GUILLET furent désignés Présidents d'honneur et Monsieur Jean-Paul THOUVENIN fut élu premier Président.

Après huit mois d'existence, une nouvelle assemblée générale se tenant le 10 septembre 1978 à Poitiers, nommait le D^r GUILLET Président et rebaptisait le Club Anglo-Français de Petite Vénerie.

Depuis sa création, les différentes personnes qui ont Présidé le Club sont :

M. Jean-Paul THOUVENIN	1978
D ^r Emile GUILLET	1978 à 1980
M. Joseph BARRAUD	1981
M. Jean-Paul THOUVENIN	1982 à 1984
D ^r Paul ROGEON	1985 à 1996
M. Bernard ROUSSET	1996 à 2002
M. Michel THIERY	2002 à 2016
M. Alain PEROT	2016 à 2018
M. Maurice PALMIER	depuis 2018

Tous des passionnés de chiens et de chasse ; un grand merci pour leur implication et leur dévouement.

Le Club Actuellement

Le Club de l'Anglo-Français de Petite Vénerie, organisé en association loi 1901, est affilié à la Société Centrale Canine, agréée par Le Ministère de l'Agriculture. Il a pour objectifs, l'amélioration et la promotion de la race.

Les adhérents réunis en assemblée générale élisent les membres du Comité pour une durée de six ans. Le Comité élit le bureau.

Les membres du bureau sont :

Président :	Maurice PALMIER
Vice-président :	Philippe THIERY
Secrétaire :	Yannick FABRE
Secrétaire adjoint :	Jean-Paul DASSAUD
Trésorier :	Frédéric BLANC
Trésorier adjoint :	Christian MARGUET
Membres d'honneur :	Bernadette THIERY
Membres :	Jean Claude LAFFON
	Frédéric DEBAT
	Yves LARDIN
	Aurélien DESBOIS
	Jean-Yves ROQUES

De plus, le club est représenté par une dizaine de délégués régionaux qui assurent une proximité avec les adhérents.

Depuis plusieurs années, le Club comptait environ 120 adhérents qui sont pour l'essentiel basés en Auvergne et dans le Sud-Est. Ils chassent pour la plupart le sanglier (60%) et un quart découpent dans la voie du lièvre.

Les autres adhérents chassent le chevreuil et le renard.

Suite au rapprochement de l'Association des Equipages et du club de l'Anglo-Français de Petite Vénerie, plus de quatre-vingt équipages de petite vénerie (lièvre et renard) ont rejoint le club qui recense désormais environ deux cents adhérents.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

ENGAGEMENTS : les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la SCC.

Seront admis à l'exposition tous les AFPV, même ceux sans pedigree. Seront refusés :

- les Inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements au poteau le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes de lot d'élevage et élevage, ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Classes individuelles

INTERMÉDIAIRE (donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Travail et Ouverte). Pour les chiens âgés de plus de 15 et moins de 24 mois.

OUVERTE (donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Travail et Intermédiaire) - Pour les chiens âgés de 15 mois.

TRAVAIL (donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Ouverte) - Pour les chiens âgés de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe Travail (joindre une copie à la feuille d'inscription). La récompense doit être homologuée avant la date de clôture de l'exposition.

CHAMPION - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés de 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

JEUNE - Pour tous chiens âgés de plus de 9 et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - Pour tous chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois.

Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant). Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

Autres classes

• **MEUTES** : pour six chiens de même race sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire dont 3 chiens doivent être titulaires du brevet de chasse chiens courants (BCCC)

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy. Les âges sont comptés au jour de l'exposition

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Les jugements sont sans appel dès que prononcés.

Les expositions canines débouchent sur l'attribution de récompenses et de titres connus dans le monde cynophile sous forme de règles.

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ne pourront prétendre à un classement).

Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « EXCELLENT » en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » respectivement en classe Jeune et en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J-V de la SCC ne peut être octroyée.

LE STANDARD DE L'ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE



Standard FCI N° 325 / 28. 04. 1997

Texte mis à jour par le D^r. Paschoud.

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 26.01.1983.

UTILISATION : Chien courant de petite vénerie.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 6 Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées.

Section 1.2

Chiens courants de taille moyenne.

Avec épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA RACE :

la race existait depuis longtemps et plusieurs cynophiles tels que MM. Légeron, A. Hublot du Rivot, Willekens, Gairal, Daubigné, avaient tenté en vain de la faire reconnaître officiellement. C'est grâce au travail opiniâtre du grand cynophile que fut le docteur Emile Guillet que l'Anglo-Français de Petite Vénerie reçut enfin un standard.

On reconnaissait pour ces chiens une seule taille de 0.48m à 0.56m et trois couleurs : tricolore, blanc et orange, blanc et noir. En même temps fut créé à Poitiers le 10 septembre 1978 le Club de l'Anglo-Français de Petite Vénerie, présidé par le docteur Guillet.

Les veneurs de lièvre avaient créé ce petit chien d'ordre à partir des races françaises de taille moyenne : Porcelaine, Saintongeois, petit Poitevin en croisement avec des chiens anglais tels que le Beagle, diverses variétés de Harriers, voire des petits Fox-Hounds. Ces croisements avaient pour but d'améliorer la construction de leurs chiens et de ce fait d'augmenter la vitesse et l'aptitude à prendre.

La silhouette de l'Anglo-Français de Petite Vénerie est celle d'un chien français, et le rappel de sang anglais (crâne large, oreilles courtes ou attachées trop haut) est à proscrire.

Les tricolores et les blanc et noir sont actuellement les plus nombreux. Mais les blanc et orange intéressent de plus en plus les chasseurs.

Ces chiens constituent aujourd'hui la très grande majorité des meutes chassant le lièvre et le renard à courre.

Mais les chasseurs à tir apprécient de plus en plus ses qualités de finesse de nez, endurance, bonne gorge, facile à créancer, sage à la chasse et au chenil.

Ces vingt dernières années les effectifs des Anglo-Français de Petite Vénerie se sont améliorés tant en qualité qu'en quantité. Il faut cependant que les éleveurs et les veneurs notamment, fassent inscrire leurs chiens au LOF afin de mieux maîtriser la sélection

ASPECT GENERAL : Chien équilibré et solidement construit, mais sans lourdeur. Vue de profil, sa silhouette doit tendre vers celle d'un chien français bien établi.

TETE : Allongée, pas trop large, bosse occipitale peu accentuée.

REGION CRANIENNE : Crâne : Légèrement convexe, sans être bombé. Stop : Cassure du front peu marquée.

REGION FACIALE : Truffe : Bien pigmentée, narines bien ouvertes. Museau : Moyennement allongé, d'un aspect un peu effilé; chanfrein droit ou légèrement busqué. Babines : La lèvre supérieure recouvre l'inférieure. Yeux : Grands, bruns, d'une expression douce, mais vive. Oreilles : Attachées finement au dessous du niveau de la ligne de l'oeil, souples, légèrement tournées, de largeur moyenne et arrivant au moins à deux doigts de la naissance de la truffe.

COU : Dégagé, sans fanon.

CORPS :

Dos : Soutenu, droit

Rein : Assez court et musclé.

Croupe : Légèrement inclinée, assez longue.

Poitrine : Descendue, atteignant au moins la pointe du coude, bien développée. Côtes longues, moyennement arrondies.

Flanc : Assez plein, un peu relevé, mais sans aspect levretté.

FOUET : De longueur moyenne, assez fin, bien attaché dans le prolongement de la ligne du rein, avec un poil fourni, sans être espié.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS : Vue d'ensemble : Suffisamment forts, larges et droits vus de profil. Epaules : Omoplates longues, plates et obliques, bien plaquées contre la poitrine. Pieds antérieurs : Secs et doigts serrés.

MEMBRES POSTERIEURS : Cuisses : Musclées, bien descendues. Jarret : Légèrement coudé, assez près de terre. Pieds postérieurs : Secs et doigts serrés.

PEAU : Fine, sans plis, tissus serrés.

ROBE : Qualité du poil : Court, serré et lisse.

Couleur du poil :

- Tricolore : blanc et noir avec feux de couleur vive, truffe noire.
- Blanc et noir avec feux pâles, truffe noire;
- Bicolore : blanc et orange, truffe tabac.

TAILLE : Hauteur au garrot : 48-56 cm

- Avec une tolérance de 2 cm vers le haut et vers le bas pour les sujets exceptionnels.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Tous les défauts généraux propres aux chiens courants.
- Tête trop courte ou trop large.
- Crâne arrondi.
- Truffe ladrée.
- Museau carré.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Babines trop accentuées.
- Yeux proéminents, yeux clairs.
- Oreilles attachées haut, larges, courtes ou trop plates.
- Cou trop court, présence de fanon.
- Corps cylindrique.
- Epaules chargées.
- Queue grossière, courte ou espiée.
- Tissus cutanés lâches.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION:

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

STATISTIQUES DES 136 CHIENS INSCRITS

ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
JEUNE	Mâles	1 à 10	10	M. CANET Georges
INTERMEDIAIRE		11 à 11	1	
OUVERTE		12 à 35	24	
TRAVAIL		36 à 44	9	
VETERAN		45 à 47	3	
PUPPY	Femelles	48 à 49	2	M. SANTAL Eric
JEUNE		50 à 68	19	
INTERMEDIAIRE		69 à 73	5	M. ROUSSET Bernard
OUVERTE		74 à 114	41	
TRAVAIL		115 à 135	21	M. SANTAL Eric
VETERAN		136 à 136	1	

MEUTES

ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. SABATTERY Raphaël	1-4-13-52-53-103
ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. THIERY Philippe	3-14-28-29-37-39-57-66-68-87-110-127
ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. GUY Alain	12-22-25-26-92-93-95-115
ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. CLERC Cyprien	16-17-20-21-24-74-75-76-79-83-94-99-106-108
ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. LARDIN Aurélien	18-40-102-112-128-131
ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. CHARDENOUX Cyprian	41-42-43-44-61-67-91-120-121-122-135
ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE	M. POSTIS Patrick	80-82-84-85-86-89-90

ASSESSORATS

M. BODEAU Philippe
 Mme DELEUZE Mireille
 M. VANBREMEERSCH François



LISTE DES CHIENS EXPOSES

ANGLO FRANÇAIS DE PETITE VENERIE

Juges : M. ROUSSET Bernard / M. CANET Georges / M. SANTAL Eric

• CLASSE JEUNE MALE • M. CANET Georges

- 1 ALBATOR LOF : 011363 - id : 340ESJ né le 04/06/2025 (SIMBA x OPALE) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
2 (c) ALTO LOF : 011440 - id : 250269611360534 né le 23/05/2025 (OMER x TANIA) Prod : M. PRADIER David, Prop : M. PRADIER Corentin
3 AMIRAL DU COTEAU DE CLAIRAC LOF : 011407 - id : 341VPC né le 12/08/2025 (ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x TOLEDE DU COTEAU DE CLAIRAC) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
4 APACHE LOF : 011362 - id : 340ESH né le 04/06/2025 (SIMBA x OPALE) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
5 APOLLON T.I. - id : 250269101333119 né le 14/06/2025 (T.I. x T.I.) Prop : Mme CHARRASSON Audrey
6 (c) ARY T.I. - id : 250268502414253 né le 05/06/2025 (T.I. x T.I.) Prop : Mme CHARRASSON Audrey
7 ATLAS T.I. - id : 250269101333124 né le 14/06/2025 (T.I. x T.I.) Prop : Mme CHARRASSON Audrey
8 (c) ATLAS T.I. - id : 250269611529205 né le 04/06/2025 (T.I. x T.I.) Prop : M. CABRIT Alexis
9 (c) ATTILA LOF : 011401 - id : 250269611362142 né le 25/04/2025 (OMER x SIBELLE) Prod : M. PRADIER David, Prop : Mme CHARRASSON Audrey
10 (c) AZUR T.I. - id : 250269611676252 né le 26/05/2025 (T.I. x T.I.) Prop : M. CHABOT Dylan

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE • M. CANET Georges

- 11 VEGAS DE LA COMBE DU LUBERON (dit Volcan) LOF : 011276/02741 - id : 250269101322473 né le 29/09/2024 (TANGO x POLKA DE LA CROIX BOUCAU) Prod : M. BLANC Frédéric, Prop : M. ROQUES Jean-Yves

• CLASSE OUVERTE MALE • M. CANET Georges

- 12 OCEAN LOF : 010419/02556 - id : 249GJU né le 24/06/2018 (FARCEUR x IDOLE) Prod et prop : M. GUY Alain
13 OLIPHANT T.I. : 011180/02694 - id : 249ZZZ né le 14/06/2018 (T.I. x T.I.) Prop : M. SABATTERY Raphaël
14 REVEL DU COTEAU DE CLAIRAC LOF : 010751/02697 - id : 281FAS né le 14/06/2020 (LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x OCEANE DU RALLYE D'ARGENSON) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
15 (c) SIROCCO T.I. - id : 250268743884658 né le 04/05/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. TEILLOUT Jonasz
16 SOCRATE T.I. : 011176/02690 - id : 300ZJW né le 15/05/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
17 SOUDAN T.I. : 011171/02688 - id : 300UAK né le 19/07/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
18 TABOR LOF : 011015/02716 - id : 315DVT né le 28/07/2022 (NUTS x JOUVENCE) Prod : M. LARDIN Yves, Prop : M. LARDIN Aurélien
19 TAPAGEUR T.I. : 011172/02689 - id : 318AXS né le 20/09/2022 (T.I. x T.I.) Prop : M. TEILLOUT Jonasz
20 TICOLET T.I. : 011169/03258 - id : 318AXR né le 20/09/2022 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
21 U2 T.I. : 011458/02748 - id : 325XKU né le 29/06/2023 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
22 ULYSSE LOF : 011143/02757 - id : 326DHX né le 08/08/2023 (OCEAN x PASTEL) Prod et prop : M. GUY Alain
23 (c) ULYSSE DE LA LAURINA LOF : 011100 - id : 250269610625621 né le 21/05/2023 (POEL VOORDE DE LA LAURINA x NOUBA DE LA LAURINA) Prod : MM. JONC Patrick et Laurent, Prop : M. PRADIER Corentin
24 UNIVERS T.I. : 011457/02747 - id : 325XKT né le 29/06/2023 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
25 UNIVERS T.I. : 011477/02761 - id : 326DHP né le 11/08/2023 (T.I. x T.I.) Prop : M. GUY Alain
26 UNO LOF : 011144/02758 - id : 326DHY né le 08/08/2023 (OCEAN x PASTEL) Prod et prop : M. GUY Alain
27 (c) VASCO LOF : 011310 - id : 250268781531712 né le 26/07/2024 (NAGANO DE LA SICARDIERE x SIBELLE) Prod : M. PRADIER David, Prop : M. PRADIER Corentin
28 VAUCLUSE T.I. : 011346/02731 - id : 328CSE né le 09/04/2024 (T.I. x T.I.) Prop : M. THIERY Philippe
29 VELOUR DU COTEAU DE CLAIRAC LOF : 011249/02730 - id : 333PBX né le 29/06/2024 (LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x NEUVILLE DU COTEAU DE CLAIRAC) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
30 (c) VENEUR T.I. - id : 250268781455636 né le 25/08/2024 (T.I. x T.I.) Prop : M. TEILLOUT Jonasz
31 (c) VFROILAN T.I. - id : 941000031529162 né le 10/06/2024 (T.I. x T.I.) Prop : M. LLINARES Marc
32 (c) VICTOR LOF : 011307 - id : 250268900018636 né le 11/09/2024 (LUCKY x PEPPA DE LA COMBE D'EGANTINE) Prod et prop : M. RIZZO Gilles

- 33 (c) **VOLLAN** T.I. - id : 981098108828095 né le 28/09/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CASTELL BARRERO Alex
- 34 (c) **VOLVO** T.I. - id : 978101085177530 né le 07/07/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. ALUSTIZA Josu
- 35 (c) **VOSLO** T.I. - id : 250268781455643 né le 25/08/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. TEILLOUT Jonasz
- CLASSE TRAVAIL MALE • M. CANET Georges**
- 36 **OMER** LOF : 010440/02565 - id : 247DKE né le 20/04/2018 (*LARGO DU ROC DE LA FIGUIERE x MISTINGUETTE*) Prod : M. PRADIER David, Prop : M. PRADIER Corentin
- 37 **ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 010512/02698 - id : 252TMF né le 25/07/2018 (*IDEAL DU RALLYE D'ARGENSON x GIMONE DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 38 **SIMBA** LOF : 010911/02708 - id : 307JYV né le 12/11/2021 (*JAKSON x ODYSSEE*) Prod : M. MAGNERON Sylvain, Prop : M. CASTELL BARRERO Alex
- 39 **TANIN DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011028/02696 - id : 313TRD né le 24/12/2022 (*LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x OTALIE*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 40 **THOR** LOF : 011016/02712 - id : 315DVU né le 28/07/2022 (*NUTS x JOUVENCE*) Prod : M. LARDIN Yves, Prop : M. LARDIN Aurélien
- 41 **UBY DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011186/02713 - id : 250268502283336 né le 15/08/2023 (*LOUSTIC x SHIPIE*) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 42 **URUS DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011183/02715 - id : 250268502283340 né le 15/08/2023 (*LOUSTIC x SHIPIE*) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 43 **VAUBAN DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011296/02746 - id : 250268502370637 né le 21/08/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x SELIA*) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 44 **VIRUS DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011297/02745 - id : 250268502371840 né le 21/08/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x SELIA*) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- CLASSE VETERAN MALE • M. CANET Georges**
- 45 **NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNAISE** LOF : 010194/02581 - id : 228EPR né le 15/05/2017 (*FAVORI DE LA LANDE ARMAGNAISE x HAVANE DE LA LANDE ARMAGNAISE*) Prod : M. LAVIGNE Jean Jacques, Prop : M. DEBAT Frédéric
- 46 **OCEAN** T.I. : 011179/02693 - id : 248LCE né le 03/06/2018 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. SABATTERY Raphaël
- 47 **ORION DU ROC DE LA FIGUIERE** LOF : 010326/02639 - id : 250268600158320 né le 27/02/2018 (*IGNACE DE LA SICARDIERE x HATILA*) Prod : M. FABRE Yannick, Prop : Mme CHARRASSON Audrey
- CLASSE PUPPY FEMELLE • M. SANTAL Eric**
- 48 **ALEXANE DE L'ECHO DES SAPENETS** LOF : 011470 - id : 250268600476453 née le 15/10/2025 (*SAFIR x TEMPETE DE L'ECHO DES SAPENETS*) Prod : M. MARGUET Christian, Prop : M. FABRE Yannick
- 49 **AUBE DE L'ECHO DES SAPENETS** LOF : 011472 - id : 250268600476457 née le 15/10/2025 (*SAFIR x TEMPETE DE L'ECHO DES SAPENETS*) Prod : M. MARGUET Christian, Prop : M. FABRE Yannick
- CLASSE JEUNE FEMELLE • M. SANTAL Eric**
- 50 **ACCACIA** T.I. - id : 250269101333225 né le 14/06/2025 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. FABRE Yannick
- 51 **ALASKA** LOF : 011370 - id : 250269611357207 née le 24/06/2025 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNAISE x OLY*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 52 **ALASKA** LOF : 011366 - id : 340ESK née le 04/06/2025 (*SIMBA x OPALE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 53 **ALOUETTE** LOF : 011367 - id : 340ESL née le 04/06/2025 (*SIMBA x OPALE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 54 (c) **ALTESSE** T.I. - id : 250269101184243 née le 01/06/2025 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 55 **AMANDE DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011419 - id : 341VPB née le 13/08/2025 (*NOVEL DU COTEAU DE CLAIRAC x TIRADE DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. FABRE Yannick
- 56 (c) **AMAZONE** T.I. - id : 250269101184074 née le 01/06/2025 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 57 **AMBIANCE DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011418 - id : 341VNX née le 13/08/2025 (*NOVEL DU COTEAU DE CLAIRAC x TIRADE DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 58 **ANIS** T.I. - id : 250269101333238 née le 14/06/2025 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. FABRE Yannick
- 59 **APPY** LOF : 011372 - id : 250269611357235 née le 24/06/2025 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNAISE x OLY*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric

- 60 (c) APPY LOF : 011398 - id : 250269611362201 née le 25/04/2025 (OMER x SIBELLE) Prod : M. PRADIER David, Prop : M. PRADIER Corentin
- 61 APPYE DU ROC DE LA CASTILLE LOF : 011460 - id : 250268502417818 née le 12/06/2025 (SAKO x OPALE) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 62 ARDECHE DU COTEAU DE CLAIRAC LOF : 011411 - id : 341VPD née le 12/08/2025 (ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x TOLEDE DU COTEAU DE CLAIRAC) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. RIZZO Gilles
- 63 ASPEN LOF : 011371 - id : 250269611356996 née le 24/06/2025 (NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNAISE x OLY) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 64 (c) ATHENA T.I. - id : 250269101184056 née le 01/06/2025 (T.I. x T.I.) Prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 65 ATTILA T.I. - id : 25026910133234 née le 14/06/2025 (T.I. x T.I.) Prop : M. FABRE Yannick
- 66 (c) AUDACE DE LA LANDE ARMAGNAISE LOF : 011341 - id : 339VXX née le 27/04/2025 (LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x NONANTE DE LA LANDE ARMAGNAISE) Prod : M. LAVIGNE Jean-Jacques, Prop : M. THIERY Philippe
- 67 AULA LOF : 011368 - id : 340ESM née le 04/06/2025 (SIMBA x OPALE) Prod : M. SABATTERY Raphaël, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 68 AUVERGNE DU COTEAU DE CLAIRAC LOF : 011422 - id : 341VNS née le 13/08/2025 (NOVEL DU COTEAU DE CLAIRAC x TIRADE DU COTEAU DE CLAIRAC) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE • M. SANTAL Eric**
- 69 (c) VENUS T.I. - id : 250269101261967 née le 24/08/2024 (T.I. x T.I.) Prop : M. MEJEAN François
- 70 VICKI DE LA COMBE DU LUBERON LOF : 011274/03376 - id : 250269101322691 née le 29/09/2024 (TANGO x POLKA DE LA CROIX BOUCAU) Prod et prop : M. BLANC Frédéric
- 71 VITA DE LA COMBE DU LUBERON LOF : 011278/03377 - id : 250269101322573 née le 29/09/2024 (TANGO x POLKA DE LA CROIX BOUCAU) Prod et prop : M. BLANC Frédéric
- 72 (c) VLADY T.I. - id : 335LWV née le 26/11/2024 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 73 (c) VOSTOK T.I. - id : 335LWW née le 26/11/2024 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- CLASSE OUVERTE FEMELLE • M. ROUSSET Bernard**
- 74 OLYMPIA T.I. - id : 011163/03253 - id : 252TMS née le 15/08/2018 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
- 75 ORETY T.I. : 011165/03255 - id : 252TMP née le 15/08/2018 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
- 76 OSSE T.I. : 011158/03249 - id : 252TMN née le 15/08/2018 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
- 77 POLKA DE LA CROIX BOUCAU LOF : 010605/03120 - id : 268VWP née le 16/08/2019 (DONJUAN x IDOLE DE LA CROIX BOUCAU) Prod : MM. DASSAUD Jean-Paul et René, Prop : M. BLANC Frédéric
- 78 SAMBA LOF : 010830 - id : 299GUU née le 22/03/2021 (MERCUR x MIRABELLE) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 79 SCHNEIDER T.I. : 011167/03256 - id : 302ADZ née le 16/07/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
- 80 SEASON T.I. : 010973/03192 - id : 302RHZ née le 11/08/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 81 (c) SELVA T.I. - id : 977200009452938 née le 10/03/2020 (T.I. x T.I.) Prop : M. LLINARES Marc
- 82 SPLEEN T.I. : 010971/03190 - id : 250269610029468 née le 04/05/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 83 SYBELLE T.I. : 011173/03261 - id : 302AEA née le 16/07/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. CLERC Cyprien
- 84 SYRACUSE T.I. : 010972/03191 - id : 250269610029465 née le 04/05/2021 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 85 TEMPETE T.I. : 011108/03237 - id : 313YHR née le 14/04/2022 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 86 TENEBRA T.I. : 011107/03236 - id : 314TRT née le 27/06/2022 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 87 TORNADE DU ROC DE LA FIGUIERE LOF : 010953/03268 - id : 250269300235199 née le 11/05/2022 (ORION DU ROC DE LA FIGUIERE x LOZERE DU ROC DE LA FIGUIERE) Prod : M. FABRE Yannick, Prop : M. THIERY Philippe
- 88 (c) UBY T.I. - id : 250269611302685 née le 08/06/2023 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 89 UCHACQ T.I. : 011282/03303 - id : 326LBS née le 15/08/2023 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 90 UKRAINE T.I. : 011284/03305 - id : 326LBE née le 19/07/2023 (T.I. x T.I.) Prop : M. POSTIS Patrick
- 91 ULIE DU ROC DE LA CASTILLE LOF : 011188/03296 - id : 250268502283364 née le 15/08/2023 (LOUSTIC x SHIPIE) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprian, Prop : M. CHARDENOUX Cyprian
- 92 ULINE LOF : 011148/03383 - id : 326DJC née le 08/08/2023 (OCEAN x PASTEL) Prod et prop : M. GUY Alain
- 93 ULLA LOF : 011147/03381 - id : 326DJB née le 08/08/2023 (OCEAN x PASTEL) Prod et prop : M. GUY Alain

- 94 **ULTRA** T.I. : 011452/03366 - id : 325XKV née le 29/06/2023 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CLERC Cyprien
- 95 **URFEE** LOF : 011149/03382 - id : 326DJD née le 08/08/2023 (*OCEAN x PASTEL*) Prod et prop : M. GUY Alain
- 96 (c) **URI II DE LA COLLA DE AREN** LOE : RRC0193645 - id : 978101084269606 née le 05/08/2023 (*SANDOCAN x ROMA*) Prod : M. CASTELL Alex, Prop : M. ALUSTIZA Josu
- 97 (c) **UTA** T.I. - id : 992000001070159 née le 06/07/2021 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. LLINARES Marc
- 98 (c) **USA** T.I. - id : 941010000775307 née le 10/03/2021 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. LLINARES Marc
- 99 **UTOPIE** T.I. : 011456/03370 - id : 325XKY née le 29/06/2023 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CLERC Cyprien
- 100 (c) **VAIANA** LOF : 011308 - id : 250268900018637 née le 11/09/2024 (*LUCKY x PEPPA DE LA COMBE D'ÉGLANTINE*) Prod et prop : M. RIZZO Gilles
- 101 (c) **VANILLA** T.I. - id : 978101085180141 née le 07/07/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. ALUSTIZA Josu
- 102 **VANILLE** LOF : 011286/03354 - id : 335JTG née le 28/09/2024 (*SAFIR x TWIST*) Prod et prop : M. LARDIN Aurélien
- 103 **VEGAS** LOF : 011305 - id : 335ENK née le 10/09/2024 (*SIMBA x OPALE*) Prod et prop : M. SABATTERY Raphaël
- 104 (c) **VELLA** T.I. - id : 981098108828096 née le 28/09/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CASTELL BARRERO Alex
- 105 (c) **VENCIA** T.I. - id : 250268781455639 née le 25/08/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. TEILLOUT Jonasz
- 106 **VENISE** T.I. : 011459/03371 - id : 332APF née le 19/03/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CLERC Cyprien
- 107 (c) **VERI** T.I. - id : 981098108722018 née le 28/09/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CASTELL BARRERO Alex
- 108 **VICTOIRE** T.I. : 011453/03367 - id : 332ANV née le 06/03/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CLERC Cyprien
- 109 (c) **VIOLETTA** T.I. - id : 978101085176883 née le 07/07/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. ALUSTIZA Josu
- 110 **VIRGULE** LOF : 011261/03329 - id : 250268502354098 née le 10/06/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x OLIVE*) Prod : M. BOUILLET François, Prop : M. THIERY Philippe
- 111 (c) **VIVA** T.I. - id : 981098108827964 née le 28/09/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CASTELL BARRERO Alex
- 112 **VOLGA** LOF : 011285/03353 - id : 335JTF née le 28/09/2024 (*SAFIR x TWIST*) Prod et prop : M. LARDIN Aurélien
- 113 (c) **VOYELLE** LOF : 011255 - id : 250268502358343 née le 10/06/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC x OLIVE*) Prod : M. BOUILLET François, Prop : M. RIZZO Gilles
- 114 (c) **VULCANE** T.I. : 011347/03326 - id : 331RMC née le 09/04/2024 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. RIZZO Gilles

• **CLASSE TRAVAIL FEMELLE** • *M. SANTAL Eric*

- 115 **PASTEL** LOF : 010668/03167 - id : 274JAZ née le 30/10/2019 (*NOUGAT x LADY*) Prod et prop : M. GUY Alain
- 116 **PRISCA** T.I. : 011020/03209 - id : 250268501879622 née le 05/10/2019 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 117 **RISSETTE** LOF : 010739/03285 - id : 250269590113273 née le 15/05/2020 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x LAVANDE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 118 **ROSA** LOF : 010745/03283 - id : 250269590113105 née le 04/05/2020 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x OLGA DU ROC DE LA CASTILLE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 119 **SAMBA** LOF : 010908/03217 - id : 305BMH née le 25/10/2021 (*IVOIRE DE LA CROIX BOUCAU x MYRTILLE*) Prod et prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 120 **SANDY** T.I. : 010957/03182 - id : 297DTU née le 10/04/2021 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CHARDENOUX Cyprien
- 121 **SELIA** T.I. : 010956/03181 - id : 297DTT née le 10/04/2021 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CHARDENOUX Cyprien
- 122 **SHIPIE** T.I. : 010955/03180 - id : 297DTV née le 10/04/2021 (*T.I. x T.I.*) Prop : M. CHARDENOUX Cyprien
- 123 **SINDY** LOF : 010835/03208 - id : 297FJR née le 28/04/2021 (*LARGO DU ROC DE LA FIGUIERE x JOUVENCE*) Prod : M. LARDIN Yves, Prop : M. PRADIER Corentin
- 124 **SIRIA DE LA COLA DE AREN** LOE : RRC0185611 - id : 981098108593862 née le 13/09/2021 (*PISTON x MILKA*) Prod : M. Castell barrero, Prop : M. CASTELL BARRERO Alex
- 125 **STAR** LOF : 010831/03282 - id : 250269590529563 née le 24/04/2021 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE x NALA DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 126 **SYBELLE** LOF : 010907/03210 - id : 305BMG née le 25/10/2021 (*IVOIRE DE LA CROIX BOUCAU x MYRTILLE*) Prod et prop : M. ROQUES Jean-Yves
- 127 **TIRADE DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 011031/03277 - id : 313TRG née le 24/12/2022 (*LOUSTIC DU COTEAU DE CLAIRAC x OTALIE*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. THIERY Philippe
- 128 **TWIST** LOF : 011017/03271 - id : 315DVX née le 28/07/2022 (*NUTS x JOUVENCE*) Prod : M. LARDIN Yves, Prop : M. LARDIN Aurélien

- 129 **ULTRA** LOF : 011192/03364 - id : 250269590992421 née le 23/10/2023 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE* x *OLGA DU ROC DE LA CASTILLE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 130 **UPSY** LOF : 011191/03363 - id : 250269590991648 née le 23/10/2023 (*NEBRASKA DE LA LANDE ARMAGNACAISE* x *OLGA DU ROC DE LA CASTILLE*) Prod et prop : M. DEBAT Frédéric
- 131 **VANDA** LOF : 011293/03355 - id : 335JTD née le 28/09/2024 (*SAFIR* x *TWIST*) Prod et prop : M. LARDIN Aurélien
- 132 **VANILLE DE LA COMBE DU LUBERON** LOF : 011272/03357 - id : 250269101322693 née le 29/09/2024 (*TANGO* x *POLKA DE LA CROIX BOUCAU*) Prod : M. BLANC Frédéric, Prop : M. ARAGON Emilien
- 133 **VEDETTE DE LA COMBE DU LUBERON** LOF : 011275/03356 - id : 250269101322575 née le 29/09/2024 (*TANGO* x *POLKA DE LA CROIX BOUCAU*) Prod : M. BLANC Frédéric, Prop : M. ARAGON Emilien
- 134 **VICA** T.I. : 011444/03358 - id : 250269699731439 née le 02/06/2024 (*T.I.* x *T.I.*) Prod : M. ARAGON Emilien
- 135 **VOLKA DU ROC DE LA CASTILLE** LOF : 011298/03365 - id : 250268502371636 née le 21/08/2024 (*ONIX DU COTEAU DE CLAIRAC* x *SELIA*) Prod : MM. LAFFON Jean-Claude / CHARDENOUX Cyprien, Prop : M. CHARDENOUX Cyprien
- CLASSE VETERAN FEMELLE • M. SANTAL Eric**
- 136 **NALA DU COTEAU DE CLAIRAC** LOF : 010237/03100 - id : 250268712607397 née le 26/06/2017 (*IDEAL DU RALLYE D'ARGENSON* x *GAULOISE DU COTEAU DE CLAIRAC*) Prod : Mme M. THIERY Bernadette et Philippe, Prop : M. DEBAT Frédéric

LISTE DES EXPOSANTS

M. ALUSTIZA Josu Kale Nagusa 37 20213 IDIAZABAL ESPAGNE - 616 895 783.....	34-96-101-109
M. ARAGON Emilien	132-133-134
M. BLANC Frédéric	70-71-77
M. CABRIT Alexis	8
M. CASTELL BARRERO Alex	33-38-104-107-111-124
M. CHABOT Dylan	10
M. CHARDENOUX Cyprien	41-42-43-44-61-67-91-120-121-122-135
Mme CHARRASSON Audrey	5-6-7-9-47
M. CLERC Cyprien	16-17-20-21-24-74-75-76-79-83-94-99-106-108
M. DEBAT Frédéric 38, route de Nailloux 31560 ST LEON	45-51-59-63-117-118-125-129-130-136
M. FABRE Yannick	48-49-50-55-58-65
M. GUY Alain	12-22-25-26-92-93-95-115
M. LARDIN Aurélien	18-40-102-112-128-131
M. LLINARES Marc 3, carrer St Marçal 17406 VARESE LIGURE ESPAGNE - 0034 699 710 417	31-81-97-98
M. MEJEAN François Route d'Aspères Le Cagnardas 30140 TORNAC - 06 72 83 81 71	69
M. POSTIS Patrick	72-73-80-82-84-85-86-88-89-90
M. PRADIER Corentin Embellys 56 B, rue des Monts du Matin 26300 CHATUZANGE LE GOUBET - 06 06 88 82 86	2-23-27-36-60-123
M. RIZZO Gilles	32-62-100-113-114
M. ROQUES Jean-Yves	11-54-56-64-116-119-126
M. SABATTERY Raphaël	1-4-13-46-52-53-78-103
M. TEILLOUT Jonasz	15-19-30-35-105
M. THIERY Philippe	3-14-28-29-37-39-57-66-68-87-110-127



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

cedia.fr

au service de la cynophilie



s'engage avec vous !

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/

